



Déclaration sur le coût du crédit relatif à une demande de carte de crédit

<p>Taux d'intérêt annuel</p>	<p>Les taux d'intérêt ci-dessous seront en vigueur à compter de la date d'ouverture de votre compte.</p> <p>Si vous résidez ailleurs qu'au Québec :</p> <p>Tous les débits portés à votre compte (à l'exception des transactions au comptant et des frais afférents) — 19,99 %</p> <p>Transactions au comptant (avances de fonds, transferts de solde, chèques de commodité, transferts de fonds, achats de chèques de voyage et transactions liées aux jeux de hasard) et les frais afférents – 22,99 %</p> <p>Pour les cartes Mastercard Triangle, Mastercard Avantage Essence et Mastercard Avantage Remise uniquement :</p> <p>Si votre demande de carte aux taux susmentionnés n'est pas approuvée, il se peut que la Banque Canadian Tire accepte d'émettre une carte à votre nom aux taux d'intérêt annuels suivants : 25,99 % pour toutes les transactions (à l'exception des transactions au comptant et des frais afférents) et 27,99 % pour les transactions au comptant et les frais afférents.</p> <p>Si vous êtes un résident du Québec :</p> <p>Tous les débits portés à votre compte (à l'exception des transactions au comptant et des frais afférents) — 19,99 %</p> <p>Transactions au comptant et les frais afférents – 21,99 %</p> <p>Pour les cartes Mastercard Triangle, Mastercard Avantage Essence et Mastercard Avantage Remise uniquement :</p> <p>Si votre demande de carte aux taux susmentionnés n'est pas approuvée, il se peut que la Banque Canadian Tire accepte d'émettre une carte à votre nom au taux d'intérêt annuel suivant : 21,99 % pour tous les frais.</p>
<p>Période sans intérêt et délai de grâce</p>	<p>Au moins 26 jours ou, si vous résidez ailleurs qu'au Québec, au moins 21 jours.</p> <p>Vous bénéficiez d'un délai de grâce d'au moins 26 jours sur les nouveaux achats (d'au moins 21 jours si vous résidez ailleurs qu'au Québec) si nous recevons le paiement intégral du solde dû figurant sur votre relevé courant au plus tard à la date d'échéance de ce paiement.</p> <p>Il n'y a aucun délai de grâce sur les transactions au comptant, comme les chèques de commodité, les transferts de solde et les avances de fonds, ni sur les frais liés à ces transactions.</p>
<p>Paiement minimum</p>	<p>Si vous résidez dans une autre province que le Québec, le paiement minimum correspondra à la somme :</p>

	<p>(A) des intérêts et des frais figurant sur votre relevé; plus</p> <p>(B) tout montant en souffrance ou, s'il est plus élevé, tout montant qui excède votre limite de crédit; plus</p> <p>(C) le montant de tous les versements échelonnés en vertu de programmes de paiements égaux alors dus; plus</p> <p>(D) 10 \$</p> <p>Un solde inférieur à 10 \$ doit être réglé intégralement.</p> <p>Si vous résidez dans la province de Québec, le paiement minimum correspondra à la somme :</p> <p>(A) du plus élevé des montants suivants, à savoir (i) les intérêts et les frais figurant sur votre relevé plus 10 \$, ou (ii) 5 % du nouveau solde, à l'exclusion des montants dus aux termes de programmes de modalités spéciales de paiement; plus</p> <p>(B) tout montant qui excède votre limite de crédit; plus</p> <p>(C) tout montant en souffrance qui n'est pas inclus dans le montant (B) ci-dessus; plus</p> <p>(D) le montant de tous les versements échelonnés en vertu de programmes de paiements égaux alors dus.</p> <p>Un solde inférieur à 10 \$ doit être réglé intégralement.</p>
Opérations de change	Toutes les transactions effectuées dans une monnaie étrangère seront converties en dollars canadiens au taux de conversion Mastercard courant majoré de 2,5 % (dans le cas de débits portés à votre compte) ou réduit de 2,5 % (dans le cas de crédits inscrits à votre compte) à la date à laquelle la transaction est inscrite à votre compte
Frais annuels	Aucuns.
Autres frais	Frais d'avances de fonds : 4 \$ — Facturés à la date à laquelle la transaction est inscrite à votre compte.
	Frais pour chèque sans provision ou refusé : 25 \$ — Imputés si un paiement que vous effectuez est refusé.
	Frais pour copie de remplacement : 2 \$ – Imputés lorsque vous demandez une copie d'un relevé.
	Frais d'administration du solde créditeur : Le moindre de 2 \$ ou du montant de votre solde créditeur. Imputés le dernier jour d'une période de facturation lorsque le compte comporte un solde créditeur et qu'il a été inactif (sauf l'imputation de frais d'administration du solde créditeur) au cours des 2 périodes de facturation précédentes.

Accumulation d'intérêt : L'intérêt court quotidiennement sur chaque débit à compter de la date de la transaction donnant lieu à un débit particulier.

Pour les résidents du Québec : Les taux de crédit correspondent aux taux d'intérêt annuels indiqués dans le tableau ci-dessus.

Renseignements en vigueur le 1 juin 2021.